



AVJ Pluriel - Hognoul

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Rue des Brasseurs 13
4342 Awans

+32 (0) 4 275 34 00

Information générales

Formalités

Pour avoir accès au service d'Aide à la Vie Journalière, il faut obtenir 3 autorisations :

1. AViQ

La demande est à adresser au Bureau Régional de Liège.

Rue du Vertbois 23/25 à 4000 Liège. Tel : 04/221.69.11.

2. Service AVJ

La demande est à adresser à AVJ Pluriel

Verte Voie, 52 - 1348 Louvain-La-Neuve. - Tél./fax : 010/845 843 - avjpluriel-lln (AT) anlh.be.

3. Société de Logements du Plateau à Awans

Rue de l'Yser, 200/02 à 4430 Ans. Tél: 04/263.37.35

Si l'une d'entr'elles est refusées, le demandeur ne pourra pas intégrer un service AVJ.

Plusieurs quartiers d'habitation en Wallonie disposent de logement adaptés et aménagés aux personnes présentant un handicap physique très invalidant et désirant vivre seul ou avec sa famille.

Un service d'aide à la vie journalière y est associé.

Les logements AVJ se trouvent dans un rayon de 500 mètres autour des locaux du service AVJ. Les assistants aux activités de la vie journalière du service sont prêts à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour aider la personne à effectuer des actes de la vie quotidienne. Cette aide est apportée à sa demande et dans la mesure où un autre service ne peut l'offrir.

L'AVJ de Hognoul se compose de 12 maisons construites par la "Société de Logements du Plateau" à Awans.

Ces logements se situent dans un périmètre de maximum 500 m par rapport au local de permanence AVJ et sont intégrés dans un quartier parmi des personnes valides :

- 8 maisons avec 2 chambres ;
- 4 maisons avec 3 chambres.

01 Les services proposés sont

A domicile

Etre aidé dans ses actes essentiels

Pour préparer le repas

Pour recevoir des repas préparés

Pour manger

Pour se laver/s'habiller

Pour se coiffer

Pour aller aux toilettes

02 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

ANLH